



Réunion de clôture Société à mission

Période vérifiée : exercice 2024

13/05/2025

SIA HABITAT - Réunion de clôture SAM REV04_01-02-2024



Sia Habitat



CABINET
de SAINT FRONT
Semeurs de responsabilité sociétale

NOTRE RAISON D'ÊTRE

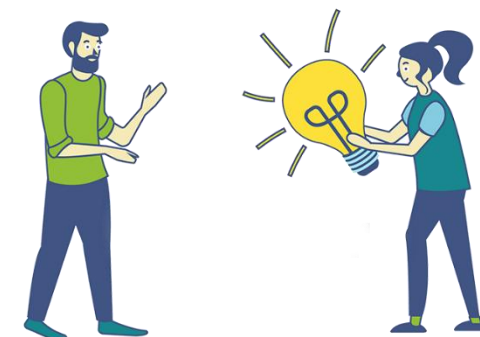
« Cultiver l'engagement sociétal
au cœur de la **stratégie** des **entreprises**. »

Découvrez nos rapports de mission :





Rappel de notre intervention



Les grandes étapes de nos travaux

Modèle de mission

OBJECTIF

- Vérifier que la société respecte bien les exigences réglementaires et que la raison d'être, les objectifs statutaires et les résultats sont cohérents et en lien avec l'activité de l'entreprise et ses principaux enjeux sociaux et environnementaux

COMMENT ?

- Étude de la méthodologie de définition du modèle de mission
- Étude des statuts, KBIS et feuille de route
- Réalisation d'un entretien avec l'organe de gestion
- Analyse de la cohérence du modèle de mission

Adéquation des moyens

OBJECTIF

- Vérifier la présence de moyens et actions et de leur caractère adéquats (permettent d'obtenir les résultats prévus et réaliser les objectifs statutaires)

COMMENT ?

- Evaluation de l'adéquation des actions menées et des moyens alloués pour chaque objectif opérationnel
- Réalisation d'entretiens avec les responsables des objectifs
- Recueil de preuves

Bonne atteinte des objectifs

OBJECTIF

- Vérifier pour chaque objectif statutaire que les mesures de résultats sont fiables et qu'à la fin de la période de vérification, ces résultats sont atteints ou que la société est sur la bonne trajectoire pour les atteindre

COMMENT ?

- Étude du rapport de mission
- Réalisation d'entretiens avec le comité de mission et des parties prenantes
- Recueil de preuves

Clôture

OBJECTIF

- Emettre un avis sur le respect des objectifs statutaires et transmettre nos constats de vérification

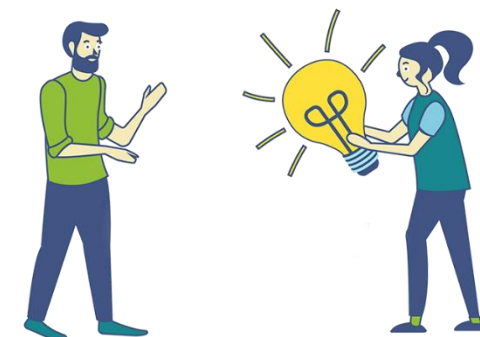
COMMENT ?

- Positionnement sur le respect, le non-respect ou l'impossibilité de conclure pour chacun des objectifs statutaires
- Rédaction de commentaires pouvant expliquer les circonstances ayant affecté l'atteinte d'un l'objectif statutaire le cas échéant





Conclusions intermédiaires



Conclusions intermédiaires

Modèle de mission



Points forts

- Votre raison d'être est succincte et permet d'aller à l'essentiel.
- Les objectifs statutaires couvrent bien tous les idées abordées au sein de la raison d'être et œuvre donc en faveur de sa réalisation.
- La méthodologie de définition de la raison d'être et des objectifs statutaires est pertinente et a été coconstruite avec des parties prenantes internes.
- Le modèle de mission a été enrichi des retours du comité de mission et montre bien l'ambition associée à la société à mission.
- La déclinaison de vos objectifs statutaires en objectifs opérationnels est cohérente.
- Le comité de mission a déclaré disposer des outils et ressources nécessaires au bon déroulé de sa mission de contrôle.



Axes de progrès

- L'aspect synthétique de la raison d'être peut rendre plus difficile l'identification de SIA HABITAT par les parties prenantes.
- Dans l'ensemble, le modèle d'affaires est très dense. Cela accroît le risque de non-conformité : **+45 cibles dans le modèle de mission « exhaustif »**.
- Parmi ces objectifs et cibles, certains se rapprochent d'indicateurs de moyens / actions. Il convient de privilégier les indicateurs de résultats / performance.
- Il est nécessaire de lier à chaque objectif une échéance et surtout s'assurer de son **opposabilité**. (cf 1.3).
- Les parties prenantes externes peuvent être consultées dans la rédaction du plan d'actions.
- La mission ne semble pas être connue par les collaborateur.ices interrogé.es.
- Pour aller plus loin :
 - Sur l'OS 1 : l'aspect qualité du logement pourrait être approfondi
 - Sur l'OS 2 : il pourrait être opportun de mettre en avant les besoins du territoire dans un premier temps et comment vous y répondez
 - Sur l'OS 4 : un objectif chiffré mesurant l'épanouissement serait approprié pour suivre l'évolution de l'OS



Conclusions intermédiaires

Adéquation des moyens



Points forts

- Sur l'exercice 2024, tous les objectifs opérationnels ont été atteints grâce à des actions et moyens dédiés.
- Ces actions et moyens sont bien formalisés et permettent le bon déroulé des processus de vérification.



Axes de progrès

- Ne pas hésiter à faire état des moyens et actions mis en place, dans le rapport de mission. Par exemple : chartre (OS1), étude de faisabilité (OS3).

Atteinte des objectifs



Points forts

- L'ensemble des objectifs fixés sur l'exercice 2024 ont été atteints.
- Des pièces justificatives ont pu être présentées par les différents responsables d'objectifs statutaires.



Axes de progrès

- Dans le modèle de mission 2025, le nombre d'objectifs augmente significativement le risque de non-atteinte et donc d'impossibilité de conclure.
- Dans le modèle de mission 2025, un grand nombre de vos objectifs opérationnels présentent des cibles qui sont des objectifs de moyens ou d'actions.



Conclusions intermédiaires

Sincérité des données



Points forts

- Les tests de détails ont été probants, démontrant un bon niveau de sincérité des données.
- Les informations liées aux objectifs sont issues de fichiers dédiés permettant leur bon contrôle.
- Une uniformisation des processus de collecte et de vérification de la donnée est prévue pour 2025.
- Une page « RSE » a vu le jour pour stocker les pièces justificatives associées aux travaux de la société à mission.



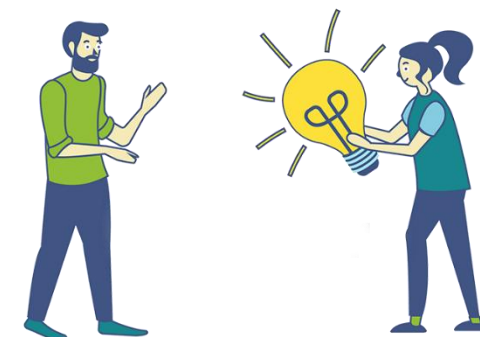
Axes de progrès

- A date, la collecte de données est gérée par chaque responsable d'OS indépendamment, ce qui augmente les risques d'erreur.
- La formalisation d'un référentiel de reporting spécial mission permettrait de simplifier le suivi de vos cibles.
- La mise en place de procédure de contrôle interne permettrait de fiabiliser la donnée et de simplifier la remontée d'informations.
- Ne pas hésiter à utiliser la bibliothèque de documents pour centraliser les pièces justificatives. Cela simplifie les travaux de vérification et peut éviter toute confusion en cas d'absence d'une personne clé.

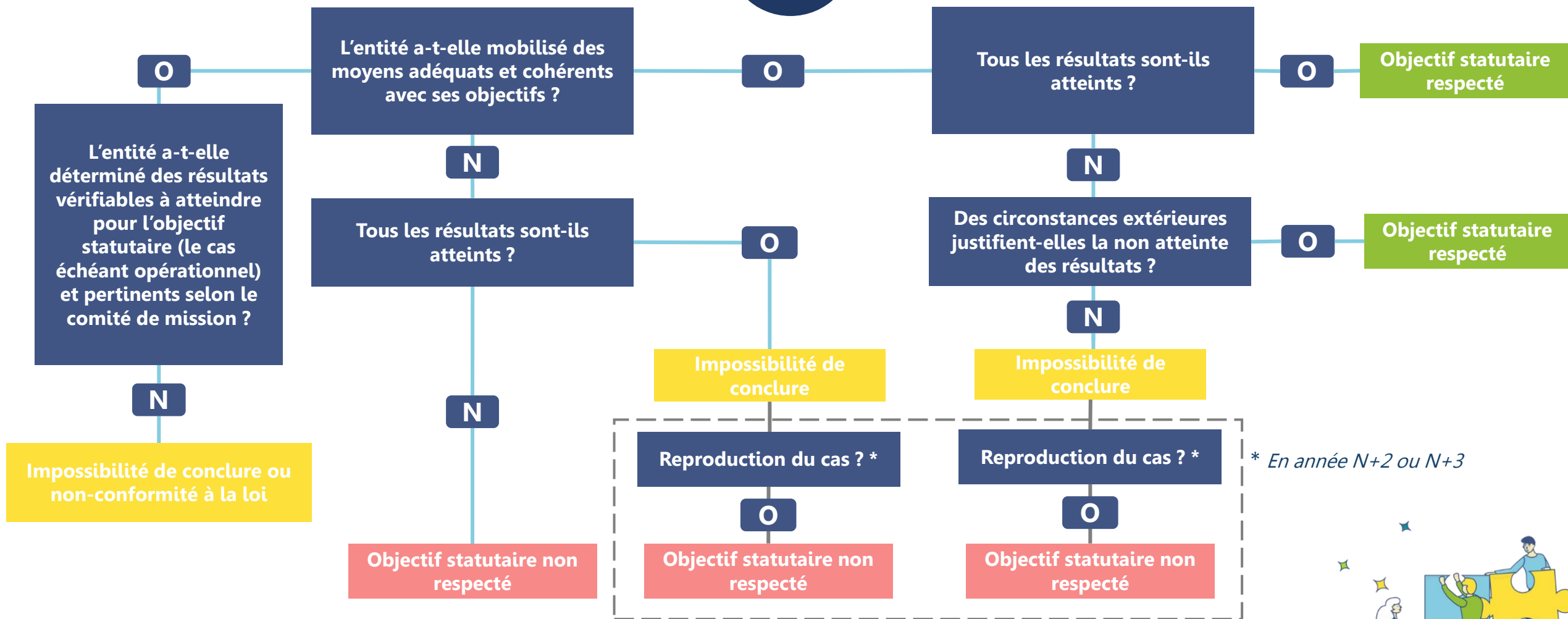




Conclusions du Rapport OTI



L'arbre de décision de l'Organisme Tiers Indépendant



→ Travail conjoint de la [Communauté des Entreprises à mission](#), du GT Société à mission de l'[AFNOR](#), de la Commission RSE de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) ; 3 groupes dont nous faisons partie

→ * La présence de circonstances internes venant influencer l'adéquation des moyens conduira également à une impossibilité de conclure en cas d'atteinte des résultats



Conclusions du Rapport OTI

Conclusion :

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la société SIA HABITAT respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires :

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que "Pour l'année 2024, année d'installation de la société à mission et du comité de mission, un modèle de mission transitoire a été privilégié avec un objectif opérationnel par objectif statutaire".





L'ÉQUIPE de vérification



Pauline de Saint Front

Responsable revue et validation

+33 6 44 23 59 12

pdesaintfront@cabinetdesaintfront.fr



Luca Marée

Directeur de mission

lmaree@cabinetdesaintfront.fr



Nathan Noël

Consultant senior

+33 6 08 06 42 05

nnoel@cabinetdesaintfront.fr



**CABINET
de SAINT FRONT**
Semeurs de responsabilité sociétale